

## ASA DE LA LOIRE 2022

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2022 à la date du 7 janvier 2023.

L'Assemblée Générale, s'est déroulée le samedi 7 janvier 2023 à 10h20 dans les salons de Loire Sud Restauration à Saint-Chamond rue Royet de la Bastie.

En présence de Mesdames et Messieurs les élus :

Monsieur Axel DUGUA, maire adjoint en charge de la vie sportive.  
Madame Aline MOUSEGHIAN ,maire adjointe et conseillère régionale.  
Monsieur Emmanuel MANDON, député  
Monsieur François ROCHEBLOINE attaché parlementaire  
Monsieur Yohan RABEYRIN Renault Saint-Chamond

Sont excusés :

Monsieur Hervé REYNAUD Maire de Saint-Chamond  
Madame Andonella FLECHET , maire adjointe à la vie associative.  
Monsieur Jean-Yves BONNEFOY , conseiller départemental délégué aux sports.  
Monsieur Gilles MONDESIR, président de la ligue Rhône-Alpes du sport automobile  
Monsieur Daniel ROBERT Evolution 42, partenaires du rallye.  
Madame Aurélie DELHOMME Cytia Immobilier, partenaires du rallye

Les adhérents de l'ASA :

Karin SANTIANO , Hervé FOUNET , Loïc SANTAELLA et Jessica BERLIOZ et de nombreux adhérents n'ayant pas répondu à l'invitation.

En préambule à l'ordre du jour, Gérard Maurin présente les membres du comité directeur, réélus en février 2021, ainsi que leur fonction ; ce dernier se compose du Président et 6 membres, soit :

Président : Gérard MAURIN  
Secrétaire Générale : Catherine DESHAYES  
Trésorière : Brigitte MAURIN

Les 4 membres du bureau :

André GARON : responsable des commissaires et responsable du challenge de l'ASA.  
Noël REGNY: responsable du matériel.  
Hervé FOURNET : responsable de la formation et du chronométrage.  
Maurice DENUZIERE : en charge de la communication et de la recherche de partenaires.  
Le président rappelle ses engagements au sein de la FFSA et de la Ligue Rhône-Alpes du Sport Automobile ainsi que l'engagement de Catherine Deshayes à la Ligue Rhône-Alpes. Tous deux ont participé à diverses réunions au sein de ces deux instances.

Pour l'exercice 2022 , Gérard Maurin remercie tous les membres du bureau de l'ASA pour leur travail respectif, bénévole et associatif.

Il est demandé à l'assemblée de valider un point reçu récemment de la FFSA quant au changement de statuts suivant modèle type.

Aussi, nous avons pu inscrire à la FFSA, à la ligue Rhône Alpes, notre épreuve :

Le 33 ème Rallye du Pays du Gier en date du 17 et 18 mars 2023.

Coupe de France des Rallyes coefficient 4

Participation étrangère autorisée

D'avoir inscrit également :

Le 13ème Rallye VHC /Classic Pays du Gier

Coupe de France des rallyes coef 2 de véhicules historiques de Compétition au calendrier de la Ligue Rhône Alpes du sport Automobile

Notre épreuve compte également pour :

Le challenge pilote, co-pilote, commissaires et officiels de la Ligue Rhône Alpes du Sport Automobile, et du challenge de l'ASA de la Loire pour la saison 2022.

Le président remercie les membres des commissions de représenter l'ASA de la Loire, les commissaires et les officiels pour représenter honorablement notre association.

Le président remercie Brigitte Maurin pour la bonne tenue et le suivi des comptes bancaires, de la comptabilité et de la trésorerie de notre association et pour le prévisionnel du 33<sup>ème</sup> rallye.

Brigitte présente le bilan comptable de l'année écoulée.

La présentation détaillée sera laissée aux soins du Cabinet Comptable FIDUCIAL.

Grâce aux dons financiers, humains et matériels, et grâce à la participation de chacun, l'ASA présente un budget équilibré face à un cahier des charges imposé.

La parole est laissée à l'expert-comptable du cabinet FIDUCIAL qui va présenter et détailler le bilan financier de l'ASA.

Le président remercie Catherine Deshayes pour son travail .Après avoir remercié les personnes présentes, la secrétaire présente l'ASA.

La secrétaire fait un tour d'horizon des 84 licences délivrées, nous avons retrouvé notre quota d'avant covid

Elle fait aussi un retour sur le rallye 2022 avec 120 concurrents modernes engagés, 117 partants dont 2 équipages suisses le rallye s'est déroulé sans encombre. Une très bonne note a été attribuée par Monsieur l'Observateur Fédéral 70.1 soit 4 points de plus qu'en 2020.

En VHC 6 partants seulement.

La secrétaire déplore toutefois que peu de concurrents envoient leurs participations et rappelle aux commissaires de se rendre sur le site FFSA pour les infos concernant les dons aux œuvres.

Souhaitant un aussi bon déroulement le 17et 18 mars prochain, Catherine remercie pour l'attention portée et redonne la parole au Président.

Gérard Maurin remercie toutes les personnes impliquées dans l'organisation du Rallye.

Le président félicite les licenciés pour leur bons résultats obtenus dans les diverses épreuves sportives dans tout l'hexagone.

Félicitations aussi pour les officiels et commissaires qui ont œuvré sur de nombreuses épreuves.

L'ASA de la Loire est très fière de compter parmi ses adhérents un copilote Champion de France

Matthieu DUVAL Championnat de France des rallyes 2 roues motrices

Thomas SANTIAGO pilote, a aussi été mis à l'honneur pour ses nombreuses participations en Championnat de France 1<sup>ère</sup> division et Corentin VILLET pour sa qualification à la finale de la Coupe de France des rallyes reportée en février

Gérard Maurin remercie également tous les fidèles partenaires logistiques et financiers :

La Région Auvergne –Rhône Alpes

Le Département de la Loire

Le Syndicat Intercommunal du Pays du Gier

La Mairie de Saint-Chamond qui accueille et soutient le rallye depuis plus de 30 ans.

Merci à Renault Saint-Chamond , représenté par M. Yohan RABEYRIN, pour la mise à disposition de 24 véhicules d'encadrement, pour son aide financière ainsi que pour son écoute et sa disponibilité tout au long de l'année.

Merci à Karin, notre webmaster pour son travail.

Le montant de la cotisation 2023 est voté à main levée (0 contre, pour 65), ainsi que la modification des statuts.

Cinquante-huit euros pour l'adhésion ASA

La parole est donnée à André Garon , responsable du challenge, pour la présentation du challenge de l'ASA et la remise des prix.

Le tableau de la remise des prix du challenge est disponible sur le site de l'ASA.

En conclusion :

Gérard Maurin se dit fier et heureux de présider cette association, auprès d'une équipe motivée, passionnée et « professionnelle » dans le monde du bénévolat et de l'associatif.

Gérard Maurin remercie particulièrement la ville de Saint-Chamond pour son soutien technique et financier pour la réalisation du rallye.

Aucune question diverse.

La parole est donnée aux élus.

Tous nos élus soutiennent l'ASA pour l'organisation du Rallye du Pays du Gier, ils nous félicitent pour son organisation, son bon déroulement ainsi que pour les retombées économiques.

En conclusion :

Lancement du 33<sup>ème</sup> Rallye, Coupe de France des Rallyes coefficient 4.

Lancement du 13<sup>ème</sup> Rallye VHC.

Organisation du 3<sup>ème</sup> Tour Auto du Pays du Gier, balade qui évoluera sur le même parcours que le rallye moderne . Cette balade ne sera pas ouverte aux véhicules de compétition.

Fin de séance à 11 h 45.